Association des Intérêts de Conches

www.aic1231.ch

Procès verbal

Assemblée générale 15 septembre 2021

Présents :
Comité : A.Burri, G.Locher, S.Locher (Vice-présidente), F.Reverdin (Trésorier), G.Spescha, O.Urfer (Président).

Vérificateurs : Denis Serdaly

Membres: Les membres de l'association présents à l'assemblée sont estimés à 30 personnes.

Excusé : D.de Castelberg, C.Liechti, M.de Chassey, J.-M. Ribeiro, M.Fassbind

La séance est ouverte à 20h20 sous la présidence de Monsieur O.Urfer.

1. Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente.

Le procès verbal de la précédente Assemblée Générale du 16 septembre 2020 n'a pas pu être fourni. Il est donc décidé qu'un compte rendu, moins précis mais reprenant les éléments importants, serra disponible sur le site internet de l'AIC à l'adresse suivante : www.aic1231.ch.

2. Rapport d'activité et communications du président et des membres du comité.

Le président O.Urfer présente le rapport d'activité 2020/2021 à l'assemblée.

Le comité s'est réuni à 3 reprises depuis la dernière assemblée générale, les 23.09.2021, 09.06.2021 et le 25.08.2021.

Cette année fut à l'arrêt après l'envoi à la commune de nos remarques votées l'an passé.

3. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes.

F. Reverdin présente l'état financier de l'association.

Le compte d'exploitation et le bilan de l'association sont présentés à l'Assemblée Générale, qui en prend connaissance.L'année 2020 s'est déroulée sans événement particuliers. Le trésorier remercie les membres qui ont payé leur cotisation

Les vérificateurs des comptes pour l'exercice sous revue étaient Messieurs Marc Fassbind et Denis Serdaly. Ce dernier présente le rapport à l'Assemblée Générale, qui en prend connaissance. Les vérificateurs remercient le trésorier pour la bonne tenue des écritures et recommandent l'acceptation des comptes.

4. Approbation des comptes et décharge au comité.

Après audition des différents rapports, le président demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir voter l'approbation des rapports, des comptes et la décharge au comité.

VOTE : Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.
VOTE : La décharge est votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le président remercie l'assemblée pour ces votes.

5. Fixation de la cotisation annuelle.

Le comité propose de laisser le montant de la cotisation annuelle inchangé (CHF 40.-) par foyer, peu importe le nombre de personnes par foyer, ce que valide l'assemblée à l'unanimité.

VOTE : Ce montant est voté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

6. Election du comité et des vérificateurs des comptes.

Le comité n'a reçu aucune nouvelle demande d'admission.

Les membres suivants du comité démissionnent:

M. Olivier Urfer, M. Jean-Michel Ribeiro ainsi que M. Christian Liechti.

Les membres suivants du comité se représentent:

Mesdames D. de Castelberg, G. Spescha, G. Locher, S. Locher
Messieurs A. Burri, M. de Chassey, F. Reverdin.

VOTE : Le comité est élu à l'unanimité dans sa composition actuelle, moins les démissions (7 membres).

7. Questions et divers

La fête automnale de cette année n'aura pas lieu, encore une fois à cause des mesures liées au COVID-19 alors que nous servons de l'alimentaire. Cette décision à fait l'objet d'un débat puis d'un vote au sein du comité.

Une intervenante s'interroge quant à l'utilisation de la déchèterie du chemin de la Colombe qui est pour lors condamnée. Le comité s'engage à relayer sa question lors de la rencontre avec les autorités.

Un intervenant évoque la baisse de fréquentation de l'assemblée générale cette année avec l'idée de rajouter un flyer explicatif à notre tout ménage ainsi que de rafraîchir notre site internet.

Une intervenante signale l'illumination des arbres au chemin de Conches. La commune a fait récemment un tout ménage à ce sujet.

Un intervenant rapporte des horaires des guichets communaux peu pratiques.

La question de la boîte à livre qui a disparu est évoqué. Mme Spescha apporte les nouvelles qu'elle en a eut. La boîte à livre reviendra ces prochaines semaines remise au propre.

Le PDCom est abordé quant à son avancement. Nous n'avons eut aucun retour à nos remarques et ne savons pas ou en est le projet.

Les habitants des Arases devraient arriver à partir de décembre 2021, selon M. Burri. Mme Garcia (conseillère administrative) nous met en garde quant au caractère temporaire du sens unique du chemin Dupuis.

La séance est levée à 21h15, suivie d'un exposé sur Histoire de l'utilisation de l'eau souterraine à Genève par M. Gabriel de los Cobos, Hydrogéologue, Chef du secteur sols/sous-sol (GESDEC).

La soirée est clôturée avec un verre de l'amitié.

Fait le 16.09.2021 SL